

## REGISTRE DES COMMUNICATIONS

(Article 67.3 de la *Loi sur l'accès*)

Communication de renseignements personnels – RESSOURCES HUMAINES – GRIEFS			
<b>1. Nature ou type de renseignements personnels communiqués</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Renseignements d'identité : <input checked="" type="checkbox"/> Nom de famille actuel et prénom <input type="checkbox"/> Nom de famille à la naissance <input type="checkbox"/> Nom et prénom (conjoint) <input type="checkbox"/> Nom et prénom (mère) <input type="checkbox"/> Nom et prénom (père) <input type="checkbox"/> Numéro de matricule <input checked="" type="checkbox"/> Numéro d'assurance sociale <input type="checkbox"/> Numéro d'assurance maladie <input type="checkbox"/> Numéro de code permanent <input checked="" type="checkbox"/> Adresse permanente <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone (résidence)  <input type="checkbox"/> Médicaux	<input checked="" type="checkbox"/> Nom de l'employeur <input checked="" type="checkbox"/> Adresse (travail) <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone (travail) <input checked="" type="checkbox"/> Profession/titre/métier/classification <input checked="" type="checkbox"/> Emploi actuel/emplois antérieurs <input type="checkbox"/> Scolarité/formation/diplôme <input type="checkbox"/> Lieu de naissance <input type="checkbox"/> Date de naissance <input type="checkbox"/> Langue <input type="checkbox"/> Sexe <input type="checkbox"/> État civil <input type="checkbox"/> Citoyenneté/statu au Canada  <input type="checkbox"/> Financiers	<input type="checkbox"/> Origine <input checked="" type="checkbox"/> Revenu annuel <input type="checkbox"/> Enfant(s)/personne(s) à charge <input type="checkbox"/> Référence <input checked="" type="checkbox"/> Ass. professionnelle/syndicale <input type="checkbox"/> Appartenance religieuse <input type="checkbox"/> Photographie <input type="checkbox"/> Empreintes <input type="checkbox"/> Caractéristiques physiques (yeux, taille, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> Autres (spécifiez) : Évaluation de rendement, informations médicales, rapport d'assiduité, mesures disciplinaires et administratives, description d'emploi, etc.  <input type="checkbox"/> Autre(s) (spécifiez) :
<b>2. Personne, ministère ou organisme à qui sont communiqués les renseignements personnels (receveurs)</b>	Nom : Syndicat concerné Centre de services partagés du Québec (CSPQ), Direction générale des services conseils en gestion des ressources humaines (DGSCGRH)  Catégories : <input type="checkbox"/> Personne <input type="checkbox"/> Organisme d'un autre gouvernement <input type="checkbox"/> Organisme privé <input checked="" type="checkbox"/> Ministère ou organisme public		
<b>3. Fin pour laquelle ces renseignements sont communiqués et communications extérieures du Québec, le cas échéant</b>	Établissement des positions formelles :  Si applicable, renseignement(s) personnel(s) : <input type="checkbox"/> communiqué(s) à l'extérieur du Québec <input type="checkbox"/> confié(s) à une personne ou à un organisme à l'extérieur du Québec, dont la tâche est de le détenir, de l'utiliser ou de le communiquer pour le compte du SCT		
<b>4. Raison(s) justifiant la communication (le cas échéant : dispositions législative, entente, mandat ou contrat de services, etc.)</b>	Procédure conventionnée de règlement des griefs.  Entente de services entre l'Office et le CSPQ concernant les relations de travail, comprenant la gestion des griefs		
<b>5. Articles de la <i>Loi sur l'accès</i></b>	<input type="checkbox"/> Communication de renseignements personnels à une personne ou un organisme privé (art. 66) <input checked="" type="checkbox"/> Communication de renseignements personnels à une personne ou un organisme <input checked="" type="checkbox"/> art. 67 <input checked="" type="checkbox"/> art. 67.1 <input type="checkbox"/> art. 67.2 <input type="checkbox"/> art. 68.1 <input type="checkbox"/> Communication de renseignements personnels à un organisme public ou à un organisme d'un autre gouvernement (art. 68) <input type="checkbox"/> Communication de renseignements personnels à une personne ou organisme à l'extérieur du Québec (art. 70.1)		